



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat



Fribourg, le 4 juin 2018

Communiqué de presse **EMBARGO 19h30**

Analyse sur la gestion de l'institution Clos Fleuri : une très bonne prise en charge des personnes en situation de handicap, mais un management avec potentiel d'amélioration

Le Conseil de fondation a convoqué ce 4 juin les collaboratrices et collaborateurs de Clos Fleuri pour la présentation des résultats de l'évaluation de la satisfaction et du fonctionnement de la Fondation Clos Fleuri. Les auteurs du rapport font état d'une excellente prise en charge des personnes en situation de handicap, mais relèvent certains problèmes au niveau du management. Plusieurs mesures sont mises en place.

La DSAS, après avoir été abordée par plusieurs représentants des familles et des collaboratrices et collaborateurs de Clos Fleuri, a mandaté l'entreprise Triaspect en début d'année pour mener cette enquête, de vives critiques envers l'institution ayant été formulées.

Des entretiens individuels avec des cadres, des représentants de la FOPIS et une délégation du Conseil de fondation ont été menés, avec le soutien organisationnel du Conseil de fondation et de la direction. Ces entretiens ont servi de base pour élaborer 3 sondages, effectués auprès des collaboratrices et collaborateurs, des personnes en situation de handicap et auprès de leurs représentants légaux. Ils ont été respectivement 87%, 82% et 64% à y répondre.

Aspect très important, les auteurs de l'analyse relèvent que les personnes en situation de handicap se sentent très majoritairement à l'aise à Clos Fleuri et sont bien traitées. Ce constat est largement corroboré par les représentants légaux dont une partie souhaiterait toutefois être impliquée davantage.

En revanche, le sondage effectué auprès des collaboratrices et collaborateurs de Clos Fleuri montre un certain malaise parmi le personnel, essentiellement dans les ateliers et les résidences. Si le travail, en général, plaît, le style de management du directeur et de l'équipe de direction suscite quelques critiques. Un grand nombre des collaboratrices et collaborateurs pointent du doigt un manque de concertation, la rigidité des règles et procédures ou encore la façon de traiter les erreurs et manquements mineurs.

Les résultats du rapport ont été discutés en détail avec le Conseil de fondation et la direction, puis présentés au personnel et aux partenaires sociaux.

Le Conseil de fondation reprend la main pour la suite du processus. Ainsi, en accord avec la direction, il mettra en place plusieurs mesures, en particulier un accompagnement externe permettant de restaurer la confiance réciproque et le dialogue et de favoriser un management plus participatif. Des groupes de travail seront notamment mis sur pied pour revoir certains processus et une Commission du personnel permettra de favoriser un dialogue permanent entre la direction, les collaboratrices et collaborateurs et les partenaires sociaux.

La DSAS et le Conseil de fondation sont conscients que ce processus nécessitera du temps et que les effets ne se verront pas d'un jour à l'autre. Ils sont néanmoins confiants dans la volonté de tous les acteurs et actrices de commencer un travail constructif et transparent, visant à améliorer le climat de travail au sein de l'institution.

Contact

—

DSAS, Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat, M +41 79 347 51 38 (18h30-19h00)

Clos Fleuri, Elisabeth Dunand, Présidente du Conseil de fondation, M +41 79 833 13 24 (18h30-19h00)

Communication

—

DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale adjointe, M +41 79 347 51 38